



Déclaration d'impartialité



Le gérant de I-CARE sprl approuve les efforts de l'organisme **infravision®** pour assurer la conformité aux exigences de la norme ISO 17020.

Dans l'esprit de cette norme, le gérant garantit l'indépendance technique de l'organisme **infravision®** dans ses activités et s'interdit expressément toute influence sur les résultats rendus aux clients.

Le gérant s'engage à mettre en œuvre toutes les ressources nécessaires dans la cadre de la démarche d'accréditation de l'organisme **infravision®**.

Le gérant s'engage à ne jamais interférer dans les missions, les résultats et/ou conclusions produits par l'organisme Infravision et/ou son personnel dans le cadre des activités couvertes par l'accréditation.

Cette déclaration a été approuvée par le gérant le 26/07/2018.

NOM, Prénom, Signature

Fabrice BRION
Représentant de MMC sprl
TVA : BE0666.726.431
Administrateur Délégué

PASSIONATE ABOUT RELIABILITY,
COMMITTED TO YOUR PERFORMANCE !

Page 1/1